



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

jeunes

Question écrite n° 60511

Texte de la question

M. André Aschieri attire l'attention de M. le ministre délégué à la santé sur le problème des étudiants d'origine modeste présentant les concours d'entrée dans les centres de formation qui relèvent du secrétariat d'Etat à la santé : assistantes sociales, éducateurs spécialisés, moniteurs éducateurs, infirmières, éducateurs de jeunes enfants, etc. En effet, les places ouvertes à ces concours sont en nombre limité et les candidats sont nombreux. Or les frais d'inscription à ces concours sont onéreux. Il lui demande s'il serait possible d'envisager la création d'une bourse d'examen pour les étudiants les moins favorisés.

Données clés

Auteur : [M. André Aschieri](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60511

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 30 avril 2001, page 2547